

ATTENTION : OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES DE LYCÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020



QUAND ? Du 28 mars au 4 juillet 2019

QUI ? Elle concerne les lycéens non boursiers qui rempliraient les conditions d'attribution



COMMENT ?

Dossier à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site du ministère de l'Éducation Nationale

www.education.gouv.fr

Rubrique « lycée », cliquez sur « Être parent d'élève au lycée » ensuite sur « Les aides financières au lycée », dans « pour les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat »

INFO BOURSES - Académie de Paris : 01 44 62 46 97

www.ac-paris.fr Rubrique « Parents/Elèves », cliquez sur « Bourses et aides financières »

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE